



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



10173532

BRUXELLES

19 NOV 2010

Dénomination : **SPRL CAMERA OBSCURA**

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **Avenue Emile Verhaeren 80 1030 Schaerbeek**

N° d'entreprise : **0863962964**

Objet de l'acte : **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Le gérant a pris la décision de procéder au transfert du siège social de la société pour qu'il soit déplacé à l'

Avenue Dolez 590 à 1180 Bruxelles.

La présente décision prend effet le 1^{er} octobre 2010.

Laurent Stine

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/11/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature